

disant, d'après les renseignements obtenus, que ce document renfermait les lignes directrices du programme qui a abouti à la fabrication du Télésat. Voici ce qu'on lit à la page 51 de cette publication:

C'est au cours des premières étapes du développement d'un système de communications par satellite que le Canada doit décider s'il sera un simple usager de ces nouveaux moyens, tels que mis au point par d'autres, ou s'il sera un des pionniers de leur développement. Seule cette dernière solution permettra au public canadien de tirer plein avantage d'un tel projet.

Il est évident que, grâce aux initiatives heureuses des ministères du Transport et de l'Industrie et du Bureau de Recherches pour la Défense, le Canada possède déjà en grande partie la technologie qui lui permettra de concevoir et de construire son propre système domestique par satellite. Cela ne signifie pas que toutes les composantes du système seront fabriquées au Canada. Des pièces ou des sous-systèmes pourront être importés de l'étranger lorsque les quantités requises ne justifieront pas la mise sur pied d'une production canadienne. Toutefois, dans ce cas, il n'est pas possible de maintenir une direction efficace qu'en exerçant un contrôle de sélection et de spécification. La responsabilité du devis, du design et de la production, peut et doit demeurer entre les mains de Canadiens. Le développement des communications par satellite devra faire appel aux connaissances les plus poussées dans de nombreux domaines de la technologie. Un corollaire important de la participation de l'industrie canadienne à une telle entreprise sera la possibilité d'appliquer une compétence accrue à la fabrication d'autres produits requérant une technologie avancée. La technologie des systèmes par satellite, parce qu'elle fait appel à des techniques avancées, à de nouvelles méthodes de planification et à un niveau plus élevé de rendement industriel, deviendra la technologie de plusieurs industries. Elle exige une évolution rapide des techniques, une qualité éprouvée des produits, un contrôle de la production, une habitude de travail interdisciplinaires, de la recherche et une gestion de système intuitive, et une planification à long terme des projets.

Les larmes me viennent presque aux yeux, monsieur l'Orateur, quand je lis ce document, même aujourd'hui. J'ai l'âme remplie de nostalgie. Le document poursuit à la page 52:

L'identification nationale est intimement associée aux progrès technologiques. On ne peut pas ignorer le rôle que des programmes comme celui-ci peuvent jouer en attirant et en gardant chez nous des hommes de science, des ingénieurs et d'autres spécialistes, et en leur permettant d'identifier leurs aspirations à celles du Canada.

Les programmes privés et publics ayant pour but de préparer l'industrie canadienne à participer aux communications spatiales, ont été particulièrement bien réussis. Le gouvernement se propose d'utiliser cette capacité au maximum lors de la réalisation d'un système domestique de communications par satellite.

Je terminerai la leçon ici, monsieur l'Orateur. Je me souviens également du ministre des Communications et de ses commentaires. Il avait une personnalité très engageante tant à la Chambre qu'à l'extérieur et il me manque beaucoup. Il disait un jour:

Un satellite construit entièrement au Canada nous coûterait cher, tant du point de vue pécuniaire que de la durée qu'il faudrait pour le construire.

Un satellite construit entièrement à l'étranger pourrait l'être à un coût moins élevé et plus rapidement mais ne rapportera aucun avantage aux scientifiques, aux ingénieurs et aux industries de notre pays.

Le tout revient à décider du prix que nous sommes prêts à payer pour être Canadiens.

C'était le 27 janvier 1969.

La demande de documents, monsieur l'Orateur, est le résultat des suites de cet élan de nationalisme technologique, si je puis m'exprimer ainsi. Qui construit le satellite? Est-ce une entreprise de Montréal, de Toronto, de Brampton ou de Charlottetown? La réponse: Hughes Aircraft Co de la Californie. Quelle quantité de pièces d'origine canadienne y aura-t-il dans le satellite canadien? Si vous combinez les quelques commandes passées à la Spar et quel-

ques autres à la RCA la quantité de pièces d'origine canadienne dans le satellite n'atteint pas tout à fait 20 p. 100, alors que tout le système pourrait coûter à notre pays plusieurs milliards de dollars.

• (5.10 p.m.)

Lorsqu'il fut proposé d'acheter un satellite américain et de le lancer en orbite à très bas prix, on a dit que nos moyens techniques ne suffiraient pas et qu'il valait la peine de payer plus cher. Mais nous risquons sûrement ici, et c'est ce dont nous avons peur, de nous trouver assis entre deux chaises. Nous ne sommes pas assez riches pour en faire une entreprise essentiellement canadienne et, d'autre part, nous ne voulons pas acheter un satellite américain à des conditions ordinaires.

Nous avons opté d'abord pour la méthode la plus onéreuse. Puis nous avons décidé de nous adresser à la Hughes Aircraft Company of California, qui est devenu le principal créateur de notre satellite. Nous ne connaissons pas les conditions de l'entente. Nous ne savons rien de la correspondance échangée entre les parties. Nous ignorons ce qui s'est passé entre le ministère et les compagnies canadiennes intéressées. Nous ne savons rien des ententes faites avec Hughes ou pour le compte de cette compagnie et pourtant, c'est là une des initiatives les plus onéreuses et les plus importantes que le gouvernement canadien et l'ensemble des Canadiens, par conséquent, aient entreprise à notre époque. Le caractère secret de la chose m'indigne. Du point de vue de la concurrence sur le plan économique ou commercial, il n'y a aucune raison de ne pas révéler ces faits. Il est temps qu'on nous donne un compte rendu exact des espoirs déçus de notre nationalisme industriel dans cette entreprise.

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'appuyer mon collègue, qui nous a fait cet après-midi un éloquent exposé. C'est dommage que le ministre actuel des Communications (M. Stanbury) ne soit pas à la Chambre, car j'ai parfois l'impression que le ministre, qui a hérité de la tâche de son prédécesseur, n'est pas pleinement au courant des données qui ont inspiré la motion à l'étude actuellement.

J'ai suivi avec intérêt le développement de l'idée d'un satellite de communications canadien. En fait, j'ai assisté à la plupart des séances du comité. Tout comme le député qui m'a précédé, j'ai été vivement impressionné par l'exposé du Livre blanc, sur lequel se fondaient les délibérations du comité parlementaire. L'optimisme avec lequel on concevait la mise au point des moyens techniques nécessaires au satellite canadien de communications est une des raisons pour lesquelles le bill reçut un accueil si enthousiaste et si unanime à la Chambre en 1969. Comme on l'a signalé, la situation a changé en cours de route. Nous nous dirigeons maintenant dans une voie diamétralement opposée à celle qu'on avait exposée au comité et à la Chambre lors de l'étude de la loi.

Je voudrais faire un bref historique de la participation canadienne au programme des satellites. C'est en 1962 que le Canada a décidé de lancer Alouette 1, premier satellite de fabrication entièrement canadienne. Le succès en a été si foudroyant que la confiance du Canada n'a cessé depuis l'heure de s'affermir. Je crois que quatre satellites Alouette sont aujourd'hui en orbite. J'ai eu la chance de me trouver à la base aérienne de Vandenberg en avril dernier, au moment du lancement du 4<sup>e</sup> satellite. J'ai été frappé par le fait que les quatre satellites de fabrication canadienne étaient toujours en orbite, qu'ils fonctionnaient et renvoyaient des renseignements utiles sur l'ex-